

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Administration: Madeleine KANN
98, rue Sadi-Carnot, Vanves (Seine)
C. C. Postal 12.2816 Paris

L'ÉMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES

Abonnement (12 numéros) ... 40 fr.
Abonnement de soutien 100 fr.
Le Numéro..... 4 fr.

LUTTER

dans la C.G.T. et préparer les combats ouvriers

LA grève Renault a ouvert à la classe ouvrière la voie de l'action. Il n'est pas de jour sans qu'une nouvelle grève ne se déclenche. Dockers, métallos, minotiers, électriciens, etc.,... donnent raison à la tendance Front Ouvrier qui a toujours fait confiance dans la combativité ouvrière. Mots d'ordre, moyens d'action défendus par F.O. sont aujourd'hui repris par les ouvriers. Mais les directions syndicales, débordées localement, sont restées jusqu'ici assez puissantes pour endiguer le flot montant de la lutte prolétarienne. Leurs directives de passivité, leur hostilité à l'action directe, qui va jusqu'à briser les grèves, déterminent dans la classe ouvrière un courant de désaffection à l'égard de la C.G.T. Désaffection qui se manifeste soit par l'abandon de toute organisation syndicale, soit par le refus de payer les timbres, soit par la constitution d'une centrale dissidente. Ces faits nous obligent à préciser quelle devrait être, selon nous, l'attitude d'un syndicaliste révolutionnaire.

Nous pensons qu'à condition de ne pas confondre discipline bureaucratique avec discipline syndicale qui est respect des volontés des syndiqués, il faut lutter au sein de la C.G.T.:

l'organisation syndicale pour la défense des revendications ouvrières reste une nécessité;

le syndicalisme n'est efficace que s'il a un caractère de masse.

Le syndicat ne peut être une organisation d'affinité, il regroupe les salariés de toutes tendances.

Il faut aussi redonner à la C.G.T. un dynamisme à la mesure de la combativité ouvrière. Que partout retentisse le mot d'ordre « Chassons des directives les briseurs de grèves. La C.G.T. est le bien des travailleurs et non des bureaucrates permanents ».

Dans la préparation des luttes et au cours des luttes elles-mêmes apparaissent des organismes qui tendent à resoudre l'unité ouvrière brisée par la politique de passivité des Jouhaux-Frachon. Ainsi dans la métallurgie parisienne, les premiers mouvements en février 1947 ont vu la naissance de comités de lutte. Que représentent ceux-ci?

Regroupements limités et spontanés d'ouvriers de toutes tendances syndicales: syndicalistes révolutionnaires de la C.G.T., C. N. T., inorganisés, ils expriment le besoin pour l'avant-garde révolutionnaire de trouver des formes d'organisation lui permettant de préparer et de diriger les luttes sabotées par les dirigeants de la C.G.T. Par leur nature même, les comités de lutte ne peuvent avoir qu'une existence temporaire limitée à la préparation et à la direction de l'action directe.

Nous estimons donc que les militants syndicalistes révolutionnaires doivent, aujourd'hui, savoir combiner le travail de développement de la tendance Front Ouvrier à l'intérieur de la C.G.T. avec la nécessité d'impulser pour la préparation des grèves l'organisation de comités de lutte réunissant par usine et entre les usines les travailleurs de toutes nuances d'accord sur les objectifs et les méthodes de l'action directe.

F. O.

RENAULT

Une expérience de quelques jours qui comptent comme des années

25 avril 1947 : Les départements 6 et 18 des usines Renault se mettent en grève pour une augmentation de 10 fr. de l'heure sur le taux de base, et le paiement intégral des heures de grève. 1.500 ouvriers, tel est le nombre des grévistes. Un Comité de grève, élu démocratiquement, groupe les meilleurs camarades et dirige le mouvement dans ces départements.

Le premier problème qui se pose au Comité est de forcer l'isolement du mouvement dans lequel les cadres de la C.G.T. essaient de l'emprisonner. Il faut étendre la grève si l'on veut que celle-ci aboutisse.

Le jour même de l'éclatement de la grève, la majorité des ouvriers du secteur Collas se répandent dans l'usine, en cortège et essaient de faire débrayer les autres ateliers.

Ce n'est que le mardi 29 que la grève sera totale dans toutes les usines Renault. Tous les moyens ont été employés pour éviter à tout prix un débrayage général : la calomnie lancée à profusion contre les camarades qui avaient pris la tête du mouvement, le barrage systématique et organisé des actuels dirigeants de la C.G.T.

Et mardi après-midi, le Comité central de grève convoquait une importante réunion à la suite de laquelle une délégation massive de plus de 3.000 ouvriers se rendit à la direction.

Mais là, le Comité central de grève ne fut pas le reflet réel de l'ensemble des ouvriers. Il y eut une petite délégation qui monta à la direction. Lefaucheur, comme par hasard, était absent. 250 ouvriers seulement pénétrèrent dans le hall, alors que les 3.000 auraient dû monter dans les bureaux et, la discipline, organiser la publication des bilans et des papiers de la direction. Alors Lefaucheur n'aurait pas fait attendre les ouvriers.

Car Lefaucheur fit attendre les ouvriers. Fidèle à une vieille tactique bien connue, il pensait, justement, que le temps travaillait pour lui. Le C. C. de grève fut obligé de renvoyer les 3.000 ouvriers sans résultat.

L'apogée de la grève était atteinte. Les staliniens, passés complètement sous la table durant ces 4 jours, réapparurent.

Le mercredi après-midi, ils organisaient un meeting dans l'île avec Hénaff, Laru et Tostu. Il y eut des sifflements, des huées. Une délégation du Comité central de grève, venue pour donner son point de vue, fut repoussée brutalement et des coups furent échangés. Quelques camarades, dont une camarade femme, furent emmenés au poste des flics avec des menaces de renvoi, dont une fut d'ailleurs exécutée.

Le soir même, au nombre de 300, les staliniens essayèrent de chasser, par la force, les piquets de grève. Ils voulaient que, pour le 1^{er} mai, l'usine fut nette, débarassée de tout « élément trouble ». Mais les ouvriers tinrent bon. Barricadés dans le secteur Collas comme dans une forteresse, ils attendirent de pied ferme les briseurs de grève. Ils ne vinrent pas, se contentant d'éliminer quelques piquets isolés.

Le 1^{er} mai, le Comité central de grève sortait un tract payé en majeure partie par les ouvriers typos, rotos et linos de l'Entreprise de Presse. Des diffuseurs furent constitués pour que le Comité de grève se fit entendre à la manifestation. Des milliers de tracts furent distribués, mais les ouvriers eurent à faire face à la clique stalinienne qui, avec des méthodes dignes de la police bourgeoise : brutalité, fouille, interrogatoire, essayèrent d'empêcher les grévistes de s'exprimer.

Incapables de briser le mouvement dans l'usine, on essayait de le briser hors de l'usine.

Le Comité central de grève essaya de rompre ce barrage. Mais il ne s'appuya peut-être pas avec assez d'audace sur l'ardeur des 12.000 gars qui s'étaient prononcés pour la grève.

Ce furent de petites délégations, quelquefois quelques camarades seulement, qui se rendirent dans les usines de la métallurgie parisienne. L'accueil qu'ils reçurent fut divers, selon qu'ils s'adressaient aux ouvriers du rang ou aux délégués staliniens.

Partout les ouvriers répondirent chaleureusement à la grève et les listes de souscriptions reçues le prouvent abondamment; mais chez Unic, par exemple, si les ouvriers de l'usine A accueillirent la délégation favorablement, les staliniens de l'usine B se conduisirent comme des chiens de garde du capital, essayant de fermer la porte aux grévistes qui tentaient de pénétrer dans l'usine. Empêcher la généralisation, faire échec aux tentatives d'élargissement du mouvement, telle était la ligne des dirigeants de la Fédération des Métallurgistes. Ils firent tout pour noyer et isoler Renault. Ils reprirent la revendication des 10 fr., la vidant de tout contenu, en la liant à l'augmentation de la production et la promettant pour demain.

Des usines débrayèrent, comme Renonidin, à Suresnes, Tubota, à Levallois. Mais il n'y eut pas de débrayage général.

Si, sur Renault, le débordement avait été général, sur l'ensemble de la région parisienne, le poids de l'appareil stalinien était encore trop puissant pour être balayé d'un seul coup.

Pendant ce temps, la section syndicale Renault ne perdait pas son temps : sortant tract sur tract, annonçant victoire sur victoire, elle menait des pourparlers avec la direction dans le but de liquider la grève au plus tôt, mais aussi empêchait, par la force, tout moyen d'expression du Comité central de grève, tels ces camarades accueillis à coups de pied dans le ventre, sous le prétexte qu'ils distribuaient des tracts.

Et le vendredi 9, après avoir obtenu 3 fr. de prime sur la production à venir, la section syndicale organisait un vote pour ou contre la reprise du travail.

Après 10 jours de grève, malgré les hésitations d'une direction jeune, spontanément sortie de la lutte, près de 7.000 ouvriers se prononcèrent pour la continuation.

Le lundi 12, le travail reprenait à peu près partout, sauf dans les deux départements où le combat avait commencé. Avec une volon-

té farouche, les 1.500 ouvriers de Collas décidaient de continuer. Leur persévérance et leur ténacité aboutirent à l'octroi d'une indemnité de 1.600 fr. par ouvrier que d'ailleurs la section syndicale enregistre à son actif.

Conclusion.
Démarrée spontanément, la grève Renault a surgi comme la marque d'un renouveau dans les luttes du mouvement ouvrier en France.

Montrant d'une part la ressource considérable d'énergie qui existe dans la classe ouvrière, d'autre part le rôle tout à fait net des dirigeants staliniens jaunes et briseurs de grève, le conflit Renault est le prélude à de grands combats.

Malgré une direction faible, que l'on ne peut cacher, malgré tout le poids que constitue la totalité d'un appareil syndical hostile à la légitime revendication des ouvriers, malgré un isolement dans l'usine et hors l'usine, malgré des méthodes employées qui déshonorent le mouvement ouvrier, malgré tout cela, la grève Renault reste un exemple.

Les traîtres se sont démasqués. Demain les ouvriers sauront de quel côté sont leurs vrais défenseurs. Ils éliront tout de suite leur Comité de grève, forme supérieure de la représentation ouvrière. Ils formeront leurs piquets de grève. Par milliers, ils étendront le mouvement et ainsi prépareront la grève générale, car rien n'est résolu et seule la lutte de classes peut apporter une solution à tous les ouvriers.

RENARD

D'abord manger

C'est sur le marché, en achetant les denrées nécessaires à la confection des repas que l'on peut mesurer combien était légitime la colère des travailleurs de Lyon et des ménagères pénétrant de force dans les boulangeries, si l'on songe que le salaire minimum d'un manoeuvre est de 7.000 francs net par mois et ce que doit dépenser une ménagère pour nourrir une famille de 4 personnes, il n'est pas possible qu'il en soit autrement car, d'une part le gouvernement est dans l'impossibilité de nourrir les travailleurs dans le cadre du régime de profit. En effet, on paie la viande à rôtir 280 fr. le kilog à la taxe, les petits pois valent 25 fr. la livre, les carottes nouvelles 22 fr. 50 la livre, les pommes de terre nouvelles 30 fr. le kg, 1 œuf vaut 12 fr. 50, 1 litre de vin 40 fr. Une ménagère qui fait, pour le repas de midi : 1 plat de viande, 1 plat de légumes frais et des fruits, et qui le soir servira 1 potage, 1 omelette, 1 salade et des fruits, aura dépensé dans la journée, pour nourrir une famille de 4 personnes, 500 fr. environ si l'on tient compte de ce qui, à côté, entre dans la confection du repas: vin, pain, beurre, graisse etc.; de plus, il faut payer le loyer, le chauffage, le transport, l'habillement, ce qui, pour une famille de

Front Ouvrier en péril,

Souscrivez!

LISTE DE SOUSCRIPTION

Sérignac	Fr.	100
Mouchot		10
Aulas		50
Lefèvre		20
Canonge		10
Lafuma		10
Electricité de France		310
Un groupe de métallos		450
Verdelhan		20
Vidalenche		500
Des cheminots		320
Mandin		10
Audebert		10
Total		1.820

Envoyez les fonds à : M. Kann, c.c. postal 12 28 16 Paris.

Ecrire, pour ce qui concerne :
La Commission administrative, et la Fédération des Employés, à : R. Dumont, 1, rue Sextius-Michel, Paris (15^e);

Les Cheminots, à : Maertens, 158 rue Damrémont, Paris (18^e);

Les fonctionnaires et la Rédaction, à : Penetier, 17, rue de Normandie, à Créteil (Seine).

Cheminots de Villeneuve, mineurs d'Alès, ouvriers boulangers, travailleurs des entrepôts d'essence, employés de banques, métallos, etc., secouent le carcan de la bureaucratie syndicale et, pour obtenir pain et salaires décentes, ils emploient la grève que certains dirigeants syndicaux osaient appeler « l'arme des trusts ». Seuls les syndicalistes révolutionnaires peuvent dire la vérité sur ces grèves car seuls ils sont sincèrement pour le développement et la conduite jusqu'à la victoire des combats ouvriers. Seuls ils peuvent dénoncer les combinards organisateurs de défaites. Mais pour remplir notre rôle il nous faut conserver notre moyen d'expression. Or Front Ouvrier est en péril par suite de rentrées financières insuffisantes. Il faut, dans les deux mois qui viennent, trouver, par les souscriptions et les abonnements pour rétablir notre équilibre financier de soutien, les fonds nécessaires.

4 personnes, 500 fr. environ si l'on tient compte de ce qui, à côté, 4 personnes, est la source de grosses dépenses. Il est clair qu'un manoeuvre (ou ouvrier), même s'il s'ajoute à sa paye les indemnités allouées pour charges de famille, ne peut manger que très rarement un morceau de viande. Les mesures prises par le préfet du Rhône se retournent contre les travailleurs, car certains peuvent se passer plus facilement de pain ou se contenter de petites rations en se nourrissant de viande, de volaille, de triperie, de charcuterie, de plats sucrés, etc., nourriture qui est interdite aux pauvres, aux vieux, à ceux qui doivent vivre avec de maigres ressources; pour eux le pain constitue l'aliment de base, aussi on comprend la colère provoquée par l'arrêté du préfet du Rhône, qui avait pour objectif d'imposer le rationnement légal, car les rations sont diminuées, mais les boulangers font autant de pain avec un rationnement plus sévère les fausses cartes se multiplient, car il faut manger pour vivre et les ouvriers sont bien obligés d'y avoir recours. Mais devant la colère des travailleurs, le préfet a dû reculer et faire au micro une déclaration abrogeant le décret qu'il avait pris la veille. Mieux que tous les commentaires, ceci omette ce que peut la force populaire.

Malgré cela, le problème du ravitaillement n'est pas réglé. Demain les chevillards, les mandataires, les grossistes continueront à organiser le marché noir et à s'enrichir sur la misère des travailleurs. Pourtant il y a des expériences qui ont été faites et qui prouvent qu'il y a la possibilité d'améliorer le ravitaillement. Et ici il faut rappeler une information parue dans l'Humanité du 7 novembre. Dans l'Aisne, en plein centre de production, au moment de l'arrachage, les ménagères ne trouvaient plus de pommes de terre; elles étaient accaparées par les grossistes pour constituer des stocks (qui les ont accaparées ailleurs). Elles sont vendues actuellement 17 fr. le kilogramme. Un jour de marché, les dirigeants de l'U. D., après avoir fait un appel aux ménagères qui ne parvenaient pas à s'approvisionner, organisèrent une manifestation à la gare où des wagons de pommes de terre étaient prêts à partir; sous la pression des ménagères, le préfet donna son accord à l'achat prioritaire de 100 tonnes de pommes de terre. La vente fut assurée par les détaillants, les marges bénéficiaires furent déterminées. Les pommes de terre ont pu ainsi être vendues au prix de 5 fr. 50 le kg, et avec un bénéfice de 0 fr. 50 par kg. pour le détaillant.

En accord avec de petits éleveurs de la région, il fut convenu que la viande serait vendue de 75 à 170 fr. le kilogramme. Cet exemple prouve qu'il y a des solutions; mais le ravitaillement populaire ne pourra être imposé que par l'action organisée des travailleurs car les mandataires, les chevillards, les minotiers ne se laisseront pas dépouiller de leurs privilèges et ce n'est que la force populaire qui pourra les faire reculer. Il est évident que c'est aussi sur le plan national qu'à travers leurs syndicats que les travailleurs doivent s'organiser dans ce sens.

C'est dans l'action que l'on pourra lier le sort des paysans travailleurs et des ouvriers, car les prix agricoles conditionnent les prix agricoles: le petit paysan achète les engrais, les charrues, etc.; la baisse des prix agricoles, elle, passe par la baisse des prix industriels, celle-ci est fonction de l'action des délégués ouvriers aux Comités d'entreprise pour un véritable contrôle ouvrier sur les prix et sur la répartition des marchandises.

Dans la mesure où la paysannerie sentira qu'elle a des alliés sérieux dans la classe ouvrière, on pourra, en s'appuyant sur les petits paysans, créer dans chaque commune rurale des Comités populaires de ravitaillement qui, avec les coopératives de production, organiseront le collectage des produits; le contrôle du transport sera fait en liaison avec les chemins, les transporteurs qui sont des travailleurs syndiqués et qui veilleront afin d'éviter que les marchandises transportées ne soient détournées de leur cours. Les coopératives d'usines, les groupements d'achat de petits commerçants et de consommateurs organiseront le contrôle et la répartition des produits.

L'organisation populaire du ravitaillement imposera par tous les moyens à leurs dirigeants. Dans

REVUE Du bla-bla-bla de Presse instructif

Il a fallu trois jours aux bonzes syndicaux pour se décider à soutenir le magnifique mouvement par lequel les « métallus » ont imposé au patronat une partie de leurs légitimes revendications. Encore n'est-ce point sans réticences et sans arrière-pensées! De cette grève « les porte-paroles des trusts, écrit Arrachart, dans la V. O. du 8 mai, tirent la conclusion simpliste que notre C.G.T. serait maintenant dans l'opposition. De même le serait le P.C., qui est le seul, pour le moment, à soutenir notre position.

« Il a, quant à lui, avec une force qui en impose aux adversaires, fait justice de cette stupidité. » Peut-être avons-nous, à Front Ouvrier, l'esprit obtus, mais il nous est difficile de concevoir comment Arrachart et ses amis peuvent être à la fois pour les ouvriers de chez Renault en lutte contre le gouvernement et pour le gouvernement qui s'efforce de briser le mouvement de grève.

Retenons en tous cas qu'aux yeux du P.C. s'opposer à la politique de Ramadier est une « stupidité ».

La même V. O., qui, décidément, se distingue, reprend l'hymne à la production :

La classe ouvrière « exige que cette production serve à la Nation, au Peuple, et non à gonfler les profits scandaleux des industriels et des spéculateurs ».

D'accord. Mais les moyens de mettre la production au service du Peuple? Il y a beau temps que la V. O. oublie que la solution consiste à supprimer l'exploitation capitaliste.

C'est pourquoi elle n'émet qu'un vœu pieux.

A Front Ouvrier, on se refuse à attendre du ciel le miracle qui supprimerait les « profits scandaleux ». On préfère faire ses affaires soi-même...

Aussi D. Debusscher ne nous envoie pas dire ce qu'il pense de nous et de notre attitude: « Pour nous à la C.G.T., à son unité, une poignée d'éléments troubles voulait inciter les ouvriers à l'indiscipline syndicale. »

Les « éléments troubles », c'est nous. Car, de nos jours, il y a deux sorte de grèves: les grèves décidées par les bonzes qui assurent l'unité et la discipline syndicale; et les grèves décidées par les travailleurs, qui refusent de crever de faim, et qui sont des germes de division.

Les dernières, bien entendu, sont une véritable abomination.

Nuance. Et c'est évidemment parce que nous avons soutenu une grève du deuxième genre que « les gars de chez Renault se sont indignés, à juste titre, lorsqu'ils ont vu qu'ils étaient les instigateurs de ces troubles ».

Indignés contre Front Ouvrier, les gars de Renault ont sifflé Hénaff. Erreur fatale. On a bien raison de dire que l'indignation est aveugle.

Enfin, la V. O. ne manque pas de noter que le Front Ouvrier est « à coup sûr, dirigé dans l'ombre par Froideval, traître à la classe ouvrière ».

C'est évidemment la moindre des choses.

Signalons seulement à notre distingué confrère un oubli regrettable: Il est infiniment probable que, dans l'ombre de Front Ouvrier doivent se trouver, outre Froideval, les Doriot, les Gitton et autres anciens amis de Hénaff... Soit dit sans offenser personne

H. FÉRAUD

Envoyez vos journaux syndicaux à FERAUD, Collège d'Agde (Hérault).

leur action, les ouvriers verront se dresser contre eux la coalition des chevillards, mandataires, minotiers, et des services officiels du ravitaillement qui sont leurs détracteurs.

Mais pour mener à bien cette lutte, ils ne peuvent pas faire confiance à leurs dirigeants car ceux qui ne luttent pas pour les salaires parce qu'ils sont prisonniers de leur politique de collaboration de classe, ne peuvent pour la même raison lutter pour l'organisation populaire du ravitaillement. Madeleine KANN.

Pour rattraper leurs troupes passées seules à l'offensive, les généraux fédéraux ou confédéraux ont dû suer sang et eau en discours plus ou moins prometteurs. Examinons un moment ces discours. Le 17 mai, à Rouen, Benoît Frachon, après avoir marqué que « les travailleurs, guidés par leurs syndicats, ont donné le plus magnifique exemple de civisme », avoue: « Or, cet effort qu'ils ont fourni, ce sont, en général, ceux qui n'y ont point participé qui en reçoivent la récompense ». Il vilipende, en paroles, ceux qui « freinent le redressement économique et servent les appétits illimités de capitalistes étrangers qui visent à l'asservissement de notre pays ». Mais après cela, lorsqu'il a dit que « la classe ouvrière se rend compte que l'on cherche à entraîner le pays dans une voie réactionnaire », il conclut par une phrase de grands mots enfilés comme des perles: « Il ne saurait y avoir de renaissance économique, de développement de la production et du rendement dans le travail sans liberté ni justice sociale ». « Le Monde » du 20 mai trouve ce discours « opportun mais peu explicite ». Ainsi, si les bourgeois, attentifs aux réactions ouvrières, trouvent ce patos « opportun mais peu explicite », comment les travailleurs apprécieront-ils le morceau?

Le 19 mai, à Valence, Racamond est plus explicite: « Je sais, a-t-il dit, que, de divers côtés, dans le monde ouvrier, on attend de nous des mots d'ordre pour passer à l'action directe et pour faire grève. Nous répondons à nos camarades: on ne met pas en mouvement les masses populaires sans envisager le danger que les grèves pourraient faire courir à la production et à la situation économique du pays, sans parler de la situation politique. Mais si satisfaction n'est pas donnée aux travailleurs, la C.G.T. (Suite page 3.)

LES GRÈVES D'ESPAGNE

Les lecteurs de « Front Ouvrier » connaissent déjà les faits: Les travailleurs espagnols du pays basque firent la grève pour le 1^{er} Mai. On annonça des mesures de représailles contre ceux qui avaient manqué le travail. Une large grève de solidarité avec les travailleurs congédiés se déclencha dans toute la région industrielle du Pays basque. Elle prit l'aspect d'une véritable grève générale dans toute la région. On décréta l'état de siège. On concentra des renforts de forces policières.

Après avoir donné à leur mouvement toute cette ampleur, les organisations syndicales illégales firent circuler l'ordre de reprise du travail.

Les autorités franquistes veulent maintenant prendre leur revanche sur la classe ouvrière qui a démontré sa combativité dans un pays où depuis dix ans les grèves et toute forme d'organisation ouvrière sont absolument interdites. La répression maintenant fait rage parmi les ouvriers basques. On parle de déportations en Afrique... Mais de nouvelles grèves éclatent déjà dans l'industrie textile catalane, où, il y a quelques mois, les ouvriers ayant débrayé obligèrent les autorités à donner satisfaction à leurs revendications.

Durant les jours de la grève du pays basque, on sentait le désarroi des autorités franquistes. Et cela serait encore une preuve de plus pour montrer aux travailleurs espagnols que c'est dans la voie tracée par les grévistes basques, catalans, madrilènes que passe l'axe de toute l'action de protestation, de préparation révolutionnaire contre la dictature franquiste.

A travers l'action gréviste, les travailleurs espagnols de deux grandes syndicales, CNT et UGT, ont participé ensemble à l'action. Il faudrait qu'au delà de ces actions de front unique, les travailleurs espagnols s'engagent dans la voie de l'unité syndicale, de la centrale syndicale unique, ouverte à tous les travailleurs. Dans l'émigration et aussi en Espagne, des Comités de liaison syndicale, CNT-UGT, se sont constitués. Il faut dire que les dirigeants centraux n'ont rien fait pour les encourager et les élargir, craignant que ces comités ne tendent à dépasser leur cercle fermé, à léser les intérêts bureaucratiques.

En tout cas, l'unité d'action des ouvriers des deux syndicats, d'accord avec les partis ouvriers dans un puissant front de classe, apparaît de plus en plus comme l'instrument nécessaire pour faire face à la répression qui s'abat maintenant sur les ouvriers basques, pour préparer les luttes futures.

Les grèves ouvrières espagnoles ont été encore l'occasion pour que les dirigeants de la Fédération Syndicale Mondiale, Saillant en tête, puissent d'étaler leurs conceptions sur la solidarité révolutionnaire de classe. Saillant a promis que la F.S. s'occuperait des nouveaux réfugiés espagnols. Les Amis de Front Ouvrier ne ménageaient aucun effort pour rendre l'exil plus doux à ceux que la répression franquiste aura chassés de leur pays. Mais Saillant oublie la grande masse des travailleurs qui continuent de lutter et d'être brimés en Espagne. Pourtant la F.S.M. devrait et pourrait leur venir en aide par l'organisation du BOYCOT MONDIAL DE L'ESPAGNE FRANQUISTE.

Devant le silence de la F.S.M., travailleurs, syndicats d'avant-garde, prenez l'initiative de la constitution de Comités ouvriers pour boycott total de l'Espagne franquiste. M. P.

Chronique juridique

Le Service Militaire

La question qui est fréquemment posée est celle ayant pour objet de savoir dans quels cas le service militaire ou l'appel sous les drapeaux rompt le contrat de travail.

Il est permis de répondre affirmativement que le service militaire légal, résultant d'un appel sous les drapeaux pour y accomplir son temps (pour employer une formule consacrée) rompt de plein droit le contrat de travail.

Cet état de faits constitue une cause force majeure et ni l'employeur, ni le salarié, ne peuvent invoquer ce motif pour demander le bénéfice du délai-congé (Cassation civile, 30 janvier 1935).

Le départ au service militaire pour y accomplir son temps légal, rompt donc tous les liens de subordination qui peuvent unir un salarié à un employeur et, sauf stipulation contraire aux termes de conventions collectives ou règlements intérieurs, on ne peut exiger la réintégration, au retour du service, que si l'employeur avait promis formellement de reprendre le salarié avant le départ de ce dernier. Il est bon toutefois que cette promesse soit faite par écrit, pour être valable. Car si une contestation naît à cette occasion, il faudra administrer la preuve formelle de l'engagement.

Le jeune soldat n'est pourtant pas complètement abandonné par la législation du travail. C'est ainsi que le bénéfice de la loi des Assurances sociales lui est conservé. Si un accident, pour une cause étrangère au service militaire, vient lui donner le droit à une pension invalidité, le bénéfice des Assurances sociales lui est conservé en entier. Les membres de sa famille à charge (épouse et enfants) conservent également les avantages de ladite loi pendant l'accomplissement de son temps légal.

A son retour dans ses foyers, l'assuré est considéré comme ayant subi, pendant sa période d'appel sous les drapeaux, en dehors du service militaire actif, le minimum légal des retenues donnant droit aux prestations des Assurances maladie, maternité et

décès, lorsque les cotisations ouvrières versées pour les trimestres pendant lesquels a eu lieu l'appel n'atteignent pas ledit minimum. (Décret-loi du 28 octobre 1935.)

Dans d'autres cas, un appel sous les drapeaux ne rompt pas le contrat de travail, il s'agit :

1° Des périodes d'instruction auxquelles peuvent être convoqués d'anciens militaires (selon les prescriptions de la loi du 18 juillet 1901).

2° Des périodes pendant lesquelles le salarié a été mobilisé pour prendre part à la guerre 1914-1918. (Loi du 22 novembre 1918.)

3° Des mêmes périodes, mais ayant trait à la guerre 1939-1945. (Décret-loi du 21 avril 1939, modifié par la loi du 30 juin 1941.)

4° Des engagements volontaires pendant la guerre 1939-1945, d'une durée supérieure à 3 ans, des périodes de captivité, déportation ou de celles pendant lesquelles le salarié a été déplacé pour une circonstance de guerre. (Ordonnance du 1^{er} mai 1945 et Décret du 3 janvier 1946.)

Tous les salaires visés à ces paragraphes ont droit à leur réintégration. L'employeur réticent devra, dans certains cas, payer une indemnité avec une participation de l'Etat, pourvu que la demande de réintégration émanant du salarié épouse une forme déterminée et soit faite dans le délai imparti par la loi.

Et maintenant, passons à une nouvelle forme du service militaire: la formation prémilitaire obligatoire.

La formation prémilitaire a été rendue obligatoire par une ordonnance du 22 avril 1945, dont l'article 1^{er} s'exprime en ces termes: « Tout Français de sexe masculin, physiquement apte, reçoit pendant les trois années qui précèdent son incorporation dans l'armée, une formation physique, technique et morale qui le prépare à servir. »

Il n'y a pas obligation formelle de se soumettre à ces dispositions mais quiconque s'y refuse

sera incorporé 3 mois avant son départ normal.

Dans l'autre cas, l'intéressé sera convoqué de temps en temps pour prendre goût au métier de soldat. Pendant ces périodes, le contrat de travail ne pourra être rompu. L'intéressé ne pourra exiger d'autre salaire que la solde qui est versée aux militaires du même grade que lui et qui sont en activité. Si la période dure plusieurs jours, l'Autorité militaire pourvoira au couchage et à la nourriture.

L'effort pour permettre de compenser le dommage causé par l'autorité militaire aux salariés en cas d'appel sous les drapeaux est à peu près inexistant. On se demande si le législateur a conçu ses textes sans ironie quand il dit que le salaire se trouve compensé du fait que la recrue temporaire reçoit les mêmes avantages de solde et de vivres que les soldats accomplissant leur temps légal.

Cependant s'il existe une armée, les profits en sont tirés uniquement par les capitalistes qui doivent se faire protéger de la jalousie étrangère, et ce sont eux seuls qui tirent les bénéfices directs de l'existence de l'Armée. Si encore il ne s'agissait que de protection. Mais il y a aussi la convoitise qui consiste à vouloir s'emparer de la propriété d'autrui. Et ces mêmes capitalistes savent comment se servir de l'armée en cette circonstance. Les événements actuels nous le démontrent quotidiennement.

Ce que le travailleur doit exiger c'est une protection plus efficace et plus affirmative de ses droits. Il faut que le salarié qui est convié aux grandes réjouissances organisées, au nom du droit, par l'Armée, puisse reprendre sa place dans la société quand on n'a plus besoin de ses services comme militaire.

En attendant l'heureuse époque où il n'y aura plus de soldats.

LE JURISTE DU F.O.

Adresser les demandes à F. O., Service des Renseignements juridiques, 17, rue de Normandie, à Créteil (Seine). Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Victoire de « Front Ouvrier » dans le labour parisien

Qui ne se souvient de la grève de la presse? combat qui dura un mois. Les ouvriers de la presse avaient à combattre un front uni des patrons, de la S.N.E.P., des partis dits « ouvriers », et du gouvernement. Ils furent vaincus parce que leurs dirigeants manquèrent d'audace et n'employèrent pas l'arme qui aurait donné la victoire : la mise en gestion ouvrière des usines qu'ils contrôlaient, et faire sortir ainsi le journal du Comité de grève. Parallèlement à cette lutte, trois usines du labour menèrent, elles aussi, un combat.

Les ouvriers laboureurs de ces usines avaient compris qu'ils n'avaient rien à attendre du syndicalisme de fauteuils pratiqué par leurs dirigeants, et reprit le chemin de l'action directe. Les « responsables » du syndicat descendirent dans ces usines, et ne se gênèrent pas pour « engueuler » les délégués; ils firent des pieds et des mains pour que d'autres usines ne rentrent pas dans le mouvement. Ils brisèrent la grève, et les camarades furent partiellement vaincus.

Depuis, les ouvriers du livre n'ont plus fait parler d'eux. Est-ce à dire, après les deux combats qu'ils ont livrés, que leur volonté de lutte aurait été brisée? Non! Pour leur part, les ouvriers du labour (typos-imprimeurs), avaient à être les membres du Conseil central et leur Commission technique. La grève des maisons Paragon-Mommens, Charraire, Rotary devait permettre aux camarades laboureurs de faire le point, et de savoir où étaient leurs vrais défenseurs. Des positions avaient été prises lors de cette grève; de cette bataille qui avait été livrée, il fallait savoir qui avait eu raison : Ceux qui avaient condamné et brisé la grève (réformistes et stalinien) ou les camarades partisans de l'action directe, qui avaient compris que, s'ils attendaient plus longtemps, les 15 francs demandés leur échapperaient?

Aujourd'hui, devant les résultats acquis, il est facile de voir qui a eu raison.

Les patrons, forts de l'attitude du gouvernement anti-ouvrier de blocage des salaires, et devant la passivité de l'organisation syndicale, ont refusé les 15 francs; et si aujourd'hui les ouvriers du labour arrivent à avoir une augmentation, ils la doivent à leurs délégués d'atelier.

Bien mieux, après avoir torpillé la grève, les dirigeants du labour se servent de l'accord signé chez Paragon-Mommens, accord qui donnait 5 francs d'augmentation, après une lutte admirable qui dura trois semaines.

C'est après ces dures luttes du labour qu'une équipe de camarades décidèrent de constituer, pour les élections à la Commission technique, une liste présentant un programme, dans une déclaration dont voici quelques extraits :

« Depuis la Libération, le pouvoir d'achat des ouvriers continue à s'abaisser, alors que le Patronat épouche des bénéfices monstrueux. Dans la C.G.T., forte de 6 millions d'adhérents, règne le plus grand malaise. Pourquoi? »

« Parce que les travailleurs ne comprennent pas que la C.G.T. abandonne son indépendance pour soutenir la politique anti-ouvrière d'un Gouvernement et des Partis qui utilisent l'artifice de la baisse pour s'opposer à nos légitimes revendications. »

« Parce que les travailleurs ne comprennent pas que les syndicalistes puissent approuver A. Croizat, Ministre et Secrétaire de la Fédération des Métaux, quand il déclare :

« Au surplus, les ouvriers du Livre reçoivent des salaires supérieurs à ceux de leurs camarades des autres professions et ils font deux services, d'où un double salaire pour eux. Le Gouvernement est absolument décidé à ne pas accorder l'augmentation de 25 % demandée. »

« Parce que les travailleurs du labour ne peuvent pas comprendre que des syndicalistes approuvent le chef de Cabinet de Croizat qui, recevant une délégation de Mommens-Paragon en grève, conduite par notre camarade Roger Paul, ose leur déclarer :

« Vous êtes dirigés par des hitlériens et vous faites le jeu du fascisme international. »

« Simplement parce que Mommens a osé se défendre et arraché les revendications que notre Syndicat a mis en avant. »

« Nous sommes pour l'unité! Mais l'unité dans l'action revendicative. »

« Les diviseurs sont ceux qui veulent que le Syndicat soit inféodé à la politique d'un Gouvernement. »

« Les diviseurs sont ceux qui marchent avec les Patrons et qui brisent l'action légitime de notre corporation pour des salaires meilleurs. »

« Les diviseurs sont ceux qui marchent avec un Gouvernement et un Ministre qui nous ont refusé les 25 %... »

« Les diviseurs sont ceux qui condamnent l'échelle mobile des salaires en rapport avec le coût de la vie, seule garantie de notre pouvoir d'achat. »

« Il faut exiger que l'arme formidable du prolétariat, sa C.G.T. se libère d'engagement qui, d'étape en étape, risquerait d'entamer la confiance que la classe ouvrière a mise en elle; il faut exiger aussi que nos dirigeants confédéraux se démettent de leur mandat politique, car ils engagent, par leur vote, le mouvement syndical du fait du cumul de leur mandat politique et syndical. »

« En conclusion, les partisans de l'indépendance du syndicalisme demandent de rester fidèle à l'esprit fondamental de celui-ci et de sa Charte constitutive, afin qu'il reprenne sa liberté totale. »

« Il faut que la classe ouvrière retrouve son énergie et renoue avec le passé de lutte des travailleurs, où malgré les échecs, les victoires n'ont pas manqué; alors ceux-ci seront capables de briser tous les obstacles, quels qu'ils soient, qui se dressent devant eux. Les masses ouvrières ne se contenteront pas toujours de manifester « platoniquement », elles finiront par imposer leurs véritables solutions de classe, comme l'ont toujours fait les exploités quand ils s'étaient définitivement convaincus de la faillite et de la cupidité des classes exploiteuses. »

« Pour le réaliser, pour conserver ce que nous avons eu tant de peine à arracher, pour aller de l'avant, pour enlever au patronat de meilleurs salaires, il faut faire renaitre la confiance et pour cela, il faut avant tout désempoisonner nos organisations des querelles politiques, du syndicalisme révolutionnaire. Et œuvrer pour un syndicalisme révolutionnaire. »

« Et malgré les plus ignobles calomnies qui furent déversées sur leur tête de liste le camarade René Paul, les candidats ayant signé cette déclaration obtinrent la majorité. »

« Devant ce succès la lutte ne fait que commencer pour cette nouvelle commission technique, les difficultés se font déjà jour à travers la crise que traverse le mouvement syndical français. »

« La direction confédérale est pour les primes au rendement, le Livre se refuse à ce genre de rémunération. »

« Elle abandonne la semaine de 40 heures, nous y restons fidèles, elle condamne l'action directe, nous sommes pour. »

« Dans ces conditions la nouvelle C. E. des typos, imprimeurs, ne peut espérer qu'un très faible secours de la part de sa grande centrale-syndicale. Mais elle sait qu'elle a la confiance des typos, imprimeurs, elle sait aussi, après la bataille des gars de chez Renault, des blanchisseries, des minotiers et des métallos, que le prolétariat n'est pas amorphe. »

« Et les camarades de cette nouvelle C. E. sortiront victorieux des luttes qu'ils auront à mener, car ils employeront les vieilles méthodes du syndicalisme révolutionnaire. »

R. FEUILLET.

Dans le prochain n° de F. O. Les conventions collectives dans le livre par Le Tendre

A LA RADIO

Le Congrès du Syndicat National de la Radiodiffusion et de la Télévision s'est réuni à Paris les 28, 29 et 30 avril. De nombreux rapports étaient à son ordre du jour.

C'est sous la menace d'une scission que le rapport modifiant la structure syndicale a été présenté. Les techniciens, mécontents de leur situation matérielle, réclamaient l'autonomie syndicale. Mais, au cours du Congrès, ce que nos camarades techniciens ont compris, c'est que la revalorisation de leur situation est fonction de la fixation d'un salaire minimum vital décent; le problème de la hiérarchie des valeurs professionnelles sera ensuite facilement réglé. Mais pour trouver une issue aux difficultés actuelles pour éviter les scissions, la formation d'amicales de « catégories », il faut rompre avec l'orientation syndicale actuelle, il faut mettre un terme au recul constant des organisations syndicales devant les exigences gouvernementales.

L'unité ne sera préservée que par un syndicalisme d'action luttant pour les revendications, sans souci des opportunités de partis ou de gouvernement.

Cette volonté de lutte s'est concrétisée à l'issue de la discussion sur le rapport d'orientation de la C.G.T. par l'affirmation d'une forte minorité (964 voix contre 1.450) sur une motion marquant la nécessité d'en finir avec les reculs constants, d'imposer par tous les moyens, y compris la grève, la fixation d'un salaire minimum vital décent. C'est dans cette voie que le syndicalisme pourra faire face à ses tâches, car c'est seulement tous unis dans l'action que nous maintiendrons nos organisations syndicales.

Madeleine KANN.

Le Congrès, après examen des faits survenus depuis le dernier Congrès est obligé de constater le recul constant des organisations syndicales devant les exigences gouvernementales.

Il souligne en particulier l'incapacité à imposer un traitement minimum décent.

Le Congrès voit dans cette carence les raisons suivantes :

1° L'étroitesse spécifique de l'action syndicale œuvrant sur les antichambres ministérielles et généralement bornée à des démarches ou négociations en vase clos dont l'inefficacité se démontre chaque jour;

2° L'acceptation parfois explicite souvent implicite des thèses par lesquelles le Gouvernement justifie son refus de satisfaire aux légitimes revendications des travailleurs.

En présence d'une telle orientation, le Congrès appelle l'attention des travailleurs de la Radio sur les dangers qu'elle fait courir au mouvement syndical : désaffection, qui se dessinent par l'absence de vie syndicale à la base et le particularisme de catégorie dominant la solidarité syndicale.

Il invite d'une manière pressante les travailleurs à réagir contre ces faits, et contre la passivité des dirigeants qui va manifestement à l'encontre de leurs intérêts immédiats et vitaux.

C'est pourquoi le Congrès affirme la nécessité d'un syndicalisme d'action luttant pour les revendications sans souci des opportunités de partis ou de gouvernement, en conséquence, il donne à ses dirigeants le mandat impératif suivant :

1° Accélération et mise au point définitive des travaux de la commission de reclassement. Les menaces se précisant contre le reclassement de la fonction publique;

2° Refus catégorique de l'augmentation de la durée du travail sans rémunération supplémentaire au delà de la 41^e heure;

3° Suppression des zones de traitement. Fixation du traitement minimum national au 1^{er} janvier à 100.000 net (120 % de 84.000), traitement auquel s'ajoutera outre les indemnités pour charges de famille une indemnité de résidence revalorisée et mieux répartie.

Une indemnité mobile adaptant automatiquement le traitement au coût de la vie, dès qu'une hausse aura été constatée par les Commissions paritaires.

Le Congrès, sans méconnaître l'utilité des pourparlers avec les pouvoirs publics et les parlementaires pour exposer et défendre ce programme revendicatif, considère que devant l'intransigeance gouvernementale la lutte syndicale doit recourir à l'action directe et à la grève; les modalités de celle-ci doivent être soigneusement étudiées et mises au point. Afin de faire participer à son organisation l'ensemble des fonctionnaires, le Congrès mandate la Direction Fédérale pour provoquer des Congrès locaux et départementaux des salariés de l'Etat.

CONTRE toutes les calomnies

Aux camarades de la C. N. T.

« Paris, le 31 mai 1946.

« Camarade,

« C'est avec une profonde surprise que les militants syndicalistes du « Front Ouvrier » ont lu dans le n° 2 du Bulletin du Syndicat industriel des Métaux de la Région Parisienne de la C.N.T. « Action Directe » les lignes suivantes :

« Comme à l'ordinaire, les calomnies sont déversées sur nous. C'est ainsi que l'on représente le camarade Juhel, secrétaire de la C.N.T., comme un exclu de la C.G.T., puis de la tendance minoritaire de la C.G.T. « Front Ouvrier » dirigé dans la coulisse par Froideval, ex-collaborateur de Belin. Nous reconnaissons bien là, les méthodes de discussion des Stalinien et de Machiavel : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. Notre camarade ne peut avoir de relation avec la tendance précitée ou avec l'individu en question pour la raison que nous nous opposons à tous les policiers, y compris les ex-collaborateurs que nous jugeons comme des adversaires du mouvement syndical et de la classe ouvrière. »

« Ces lignes équivoques peuvent laisser supposer au lecteur ouvrier non averti que le « Front Ouvrier », comme le déclarent les calomnieurs stalinien de la V. O. est dirigé par Froideval. Ce qui, vous le savez, constitue une infamie. Au

Du bla-bla-bla instructif

(Suite de la deuxième page)

soutiendra les grèves qui seront alors logiques. »

Même langage de Hénaff au Congrès de l'Union des Syndicats Parisiens, le 16 mai : « On entrerait en action si les événements politiques, liés à l'action de certains hommes, nous y contraignaient ». Il affirme que « l'arme de la grève générale est conservée en bon état, prête à servir ».

« Le Monde » du 20 mai, tout en enregistrant avec un certain plaisir les attaques contre ceux qu'Hénaff appelle « diviseurs et provocateurs », note, à destination de ses lecteurs bourgeois, que les ruades verbales de Hénaff et de ses collègues sont des parades contre la surenchère « gauchiste »!

La manœuvre de dirigeants unitaires traînant dans leur sillage les suiveurs réformistes consiste à promettre pour demain l'usage de la grève que les travailleurs ont conscience d'être la seule arme capable de briser, dans l'ensemble du front de lutte, les résistances raidies du patronat et du gouvernement. Pour faire prendre patience à la classe ouvrière, on lui montre la grève comme étant là, toute prête, en réserve, pas sale du tout et utilisable quand il plaira aux chefs « clairvoyants » et « géniaux »!

Pour la faire hésiter un peu à l'emploi de son arme de classe, on montre des dangers menaçants : « production qui baisse », « mainmise économique et politique des impérialismes », etc. Pendant le temps gagné, on pourra amorcer de nouvelles combines avec l'Etat bourgeois et ses gouvernements.

Par ailleurs, Capocci affirme, dans « Force Ouvrière » :

« Ni Daniel Mayer ni Depreux n'accepteront la responsabilité de mater des grévistes avec la force armée. »

« Les travailleurs, eux, sont, à juste raison, plus réservés sur l'attitude du Ministre, qui n'hésita pas à prendre la responsabilité de la réquisition des ouvriers de la minoterie et de l'Electricité ».

Capocci, comme les unitaires, fait confiance aux camarades ministres; comme eux, il reprend le chloroforme du bla-bla-bla. Mais pendant ce temps, le patronat se renforce; les trusts sont de plus en plus puissants face à la misère ouvrière. Les travailleurs ainsi dupés doivent ouvrir les yeux, chasser les démagogues faiseurs de bla-bla-bla et faire de leur C.G.T. l'arme de leur libération.

Pour les syndicalistes fidèles à la lutte de classe, qui, avec la tendance « Front Ouvrier », travaillent à rendre à la C.G.T. sa véritable figure, la grève n'est pas l'arme que l'on remise toujours au magasin des accessoires, mais celle que l'on utilise avec la volonté d'en faire l'arme décisive.

ARTHAUD.

« Front Ouvrier » nous avons l'habitude de protester contre ces méthodes et notre camarade Penneret, porte-parole de notre tendance au Congrès de l'U. D. de la R. P., stigmatise dans ces colonnes les calomnies dirigées contre la C.N.T.

« Au nom des militants organisés dans le « Front Ouvrier », nous nous demandons de publier dans notre prochain numéro la mise au point suivante :

« La tendance minoritaire lutte de classe « Front Ouvrier » lutte :

« 1° Sur la plate-forme de lutte de classe avec toutes les méthodes de l'action directe, y compris la grève pour les revendications ouvrières; »

« 2° Elle lutte à l'intérieur de la C.G.T. pour chasser les jaunes de la direction de l'organisation syndicale, qu'ils soient stalinien ou réformistes; »

« 3° « Front Ouvrier » combat pour le rétablissement de la démocratie syndicale, en assurant l'indépendance du mouvement syndical de la C.G.T. à l'égard de tous les partis et de tous les gouvernements. »

« 4° Nous estimons que les syndicalistes révolutionnaires doivent rester dans la C.G.T., pour combattre le visage découvert et sur leur terrain, les bureaucrates confédéraux. En conséquence, nous sommes en désaccord avec vous sur la création d'une nouvelle centrale syndicale, qui, pour nous, affaiblit les forces révolutionnaires face aux dirigeants de la C.G.T. »

« Cependant, ainsi que vous le savez, le « Front Ouvrier » sans sectarisme, non seulement est d'accord, mais impulse tout regroupement dans les Comités de lutte en vue de préparer l'action des travailleurs organisés ou non à la C.G.T. « Avec les camarades de la C.N.T. nous avons déjà entrepris la création de tels organismes (Unic, etc.). »

« On peut être d'accord ou non avec notre orientation, mais laisser subsister un doute sur la qualité ouvrière et révolutionnaire de notre tendance ne pourrait relever que de la plus pure calomnie stalinienne. »

« Pour la C. A. des Amis du Front Ouvrier :

René DUNNONT. »

AU C.S. DES INSTITUTEURS

Le Conseil syndical regrette les incidents qui se sont produits au cours de la manifestation du 1^{er} mai : agressions contre les vendeurs de journaux ouvriers (*Le Libérateur*, *Front Ouvrier*) et les distributeurs de tracts, jeunes socialistes en particulier, en faveur des grévistes de chez Renault. Il estime qu'au cours des manifestations de la classe ouvrière, toutes les tendances prolétariennes doivent pouvoir apparaître et vendre leur presse sans être en butte aux provocations et aux violences physiques, et que le service d'ordre doit être chargé d'éviter les incidents et non de les créer ou de les favoriser.

IL N'Y A PAS DE LOGEMENTS POUR LES SINISTRES MAIS :

« Depuis la libération l'armée a procédé à près de 750 réquisitions d'immeubles dans la Région parisienne. »

Article de Le Léop dans « La Tribune des Fonctionnaires ». — Le Conseil National du Crédit où siège la C.G.T. aux côtés des magnats de la banque a envisagé d'opérer des licenciements par la suppression des petites agences.

« La production est à 90 % de son niveau d'avant-guerre. En 1938, avec 11 fr. 20 la ménagère achetait 1 kg de bouff, aujourd'hui, à la taxe, il lui faut pour acheter ce même kilogramme 205 fr., soit une hausse de 18,50 % environ. Produire et le niveau de vie des masses s'abaisse. »

— Par rapport à 1938 en 1946 on a fabriqué à l'usage de l'armée et des administrations (police principalement), deux fois plus de capotes militaires, trois fois plus de vareuses et de blousons, six fois plus de pantalons de toile, dix-sept fois plus de blousons de toile.

Alors qu'en 1946, on n'a fabriqué que 356.000 pardessus d'hommes, on a fabriqué 944.000 capotes militaires.

La répartition s'opère ainsi : Vestons et blousons de drap : Secteur armée, 1.764.000; secteur civil, 124.000.

Blousons et vareuses toile : Secteur armée, 748.000; secteur civil, 152.000.

La grève manquée de l'Électricité

Nous nous sommes déjà fait l'écho du mécontentement grandissant parmi les syndiqués de la Fédération de l'Éclairage, qui s'est traduit par des grèves partielles dans diverses provinces, grèves que le Bureau de la Fédération était jusqu'ici parvenu à circonscire. Mais des phrases ne peuvent pas suffire à « calmer longtemps les esprits ». Et la Fédération, dans un communiqué publié par les journaux reconnaissant que de nombreux syndicats ayant voté la grève de l'Électricité, elle avait été obligée de « décider » la grève, afin de n'en pas perdre le contrôle. L'expérience Renault avait rendu nos bureaucrates prudents, et cette fois, en l'absence d'une tendance « lutte de classe » organisée, le bureau de la Fédération a pu mener à bien sa tactique et empêcher la grève.

En fait, la Fédération de l'Éclairage a brisé la grève. En effet, après avoir réussi à reprendre le contrôle des mouvements de revendications elle a aiguillé ceux-ci sur une voie de garage, a pris des mesures qui devaient passer aux yeux des syndiqués pour des actions de classes, mais qui en fait menaient à l'échec de la grève.

Il est clair, en effet, que dès le début la Fédération était décidée à empêcher la grève. Si elle avait pris cette position nette, bien des syndicats auraient passé outre et se seraient lancés dans la lutte. Il lui a donc fallu reprendre la direction du mouvement, ce qu'elle a fait en lançant l'ordre de grève pour le 28 mai, en reprenant comme revendication une augmentation de 23 % et en créant partout des comités de grève (d'ailleurs nommés par en haut et non pas élus). Ce qui démontre que le bureau de la Fédération ne voulait pas mener le combat jusqu'au bout, c'est que certaines dispositions prises menaient à l'échec de la grève; en particulier le fait de ne pas couper les usines enlevait à la grève son efficacité résidant dans la paralysie totale de la vie économique. D'autre part l'annonce de mesures croissantes aboutissant après plusieurs jours à la grève, a permis au gouvernement de prendre toutes les contre-mesures nécessai-

res, et si la réquisition fut la plus spectaculaire, elle aurait sans doute été moins efficace que le recrutement d'équipes de jaunes en particulier parmi les techniciens adhérents aux syndicats de même couleur, C.F.T.C. ou Confédération Générale des Cadres.

La direction de la Fédération a réalisé sa politique de collaboration de classe en acceptant comme arbitre M. Grunbaum-Balin, membre honoraire du Conseil d'Etat, et qui, durant sa longue vie, est resté totalement ignoré du monde ouvrier qu'il ignore lui-même. C'est à ce bon bourgeois que le bureau de la Fédération de l'Éclairage remet le soin de satisfaire aux revendications des travailleurs.

Il faut se préparer à faire aboutir par nos propres moyens de classe nos revendications qui sont :

1° Le reclassement immédiat avec effet rétroactif du 1^{er} mai 1946. Si les Commissions du personnel actuelles se montrent encore incapables de faire ce travail, que l'on procède démocratiquement à de nouvelles élections;

2° Augmentation du salaire de base garanti par l'échelle mobile et calculé en prenant pour point de départ les 4.000 francs dont il est question au statut et qui correspondent à l'indice du coût de la vie de mars 1946;

3° Publication du budget de l'E.D.F. pour faire ressortir la place respective qu'y prennent les salaires, le renouvellement du matériel négligé pendant toute la guerre par les Sociétés privées et les dividendes que l'on continue à verser aux gros actionnaires des anciennes entreprises.

C'est autour de ces mots d'ordre immédiats que doivent se regrouper tous ceux qui veulent lutter pour la défense des travailleurs de l'E.D.F. Il est grand temps, car la politique de collaboration de classe redonne de la force à la bourgeoisie qui considère que son arme, la réquisition, lui a donné la victoire, et à la C.F.T.C. qui profite de toutes les fautes de la C.G.T. pour gonfler ses effectifs. P. OHTI.

A travers les Congrès D'U. D.

L'extension de l'influence de Front Ouvrier est marquée par les interventions de nos camarades dans les Congrès des Unions départementales. En Meurthe-et-Moselle, Schwartz dépose une motion votée par plusieurs dizaines de délégués, dont les métallos de Neuves-Maison. Malgré l'intervention du secrétaire de l'U.D., les autres délégués refusent de voter contre.

Dans les Vosges, 39 syndicats ont voté contre le rapport moral, manifestant ainsi le désir que la C.G.T. en finisse avec ses reculades.

Dans la Région Parisienne, notre camarade Pennef, face à Hénaff et ses permanents fidèles, montra le bilan de la politique: produire! produire!

— Pas de pain! pas de viande! pour les travailleurs;

— Des bénéfices accrus pour les capitalistes.

Puis il déclara: « Si le Congrès de notre U.D. veut être utile, il doit établir un programme précis de revendications sur lequel s'engagera la lutte générale. Si notre U.D. sait prendre la tête de l'action désirée par l'ensemble des travailleurs, la classe ouvrière sous sa direction fera un grand bond en avant. Sinon la classe ouvrière partira quand même au combat et dans l'action se donnera une nouvelle direction à la place de celle qui a failli. »

« La Révolution prolétarienne »
REPARAIT
abonnement 1 an : 250 francs
C. C. Postal 734.99 Paris
Envoyez la correspondance à:
Révolution prolétarienne
14, rue Tracy, Paris-2°

à la Fédération de L'EDUCATION NATIONALE

On prépare de nouvelles reculades

Au cours d'un Congrès bien tenu, la majorité se prononça pour une motion qui prépare pour les enseignants de nouvelles déceptions.

La majorité des délégués (la plupart sont désignés au 2^o degré) défendirent une conception du reclassement en trois temps:

1° L'acceptation de principe par le Gouvernement, avant le 15 juin, du projet de reclassement de l'U. G. F. F.;

2° L'application partielle du reclassement au 1^{er} juillet 1947;

3° L'application intégrale au 1^{er} janvier 1948.

Ainsi nous nous satisferons jusqu'au prochain Noël de traitements théoriques. Mais on nous a déjà fait le coup du père Noël. Rappelez-vous, camarades, les traitements mirifiques promis pour le 1^{er} janvier 1947. On recommence à nous faire espérer pour le 1^{er} de l'an 1948.

Et cette majorité sera-t-elle fidèle à sa propre motion envisageant de passer à l'action si le Gouvernement n'avait pas donné son accord avec le projet de l'U. G. F. F. avant le 15 juin?

Une minorité de 65 mandats s'affirma sur une motion précise dont nous donnons un extrait ci-dessous.

Le Congrès de mande que :

1° D'ici le 15 juin, le projet de reclassement d'ensemble de l'U.G.F.F. soit adopté par un décret gouvernemental.

2° Le parlement, avant le 25 juin, vote les crédits d'ensemble sur la base de 120 % d'un minimum vital d'au moins 84.000 francs national, net, sans augmentation de la durée légale du travail, avec effet du 1^{er} janvier 1947.

Le Congrès décide qu'en cas de refus, total ou partiel, de l'une de ces deux revendications, le bureau de la F.E.N. constitué d'urgence, s'emploiera à organiser la grève générale illimitée par ses interventions au bureau de l'U.G.F.F. et auprès de toutes les directions syndicales du Cartel des Services Publics. Quelle que soit l'attitude de celles-ci, le Congrès décide, dès aujourd'hui, que nous ferons en tous cas la grève générale pour l'adoption du projet de reclassement de l'U.G.F.F., revendication commune à tous les fonctionnaires.

Le Congrès demande la garantie du pouvoir d'achat obtenue par l'institution de l'échelle mobile tant que le contrôle des prix se révèle insuffisant.

A LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE VENTE DES SURPLUS

La Commission Exécutive de la Section cégétiste de la S.N.V.S. et les délégués du personnel cégétistes réunis le jeudi 8 mai 1947,

— après un examen approfondi des problèmes posés par la liquidation des « surplus » alliés,

sans vouloir tomber dans l'erreur qui consisterait à faire de la S.N.V.S. un magasin de détail,

mais avec le souci légitime d'éviter les bénéfices en cascade des intermédiaires inutiles,

— demandent à la Direction et au Comité d'Entreprise que soit étudiée et mise en application à bref délai une politique des ventes qui livrerait directement les produits de consommation aux échelons de la distribution les plus proches possibles du consommateur (coopératives ouvrières de consommation, grossistes, voire même détaillants dans certains cas) et les divers autres matériels aux utilisateurs eux-mêmes. »

LA COMMUNE N'EST PAS VAINCUE

La Commune a écrit une page inoubliable de l'histoire. Tout un enseignement se dégage de son épopée. Ses fautes mêmes nous sont précieuses.

C'est que toutes les Révolutions ont quelque chose de prophétique. Elles constituent une sorte de creuset où avec une rapidité étonnante se forment et se heurtent les luttes de classe et les oppositions de tendance, les organismes et les méthodes de combat, les institutions populaires qui ne se manifesteront pleinement que dans l'évolution postérieure.

Le vieil Engels avait déjà remarqué que le mouvement de Thomas Münzer, dans la Réforme religieuse allemande, représentait la Réforme sociale; que le mouvement des niveleurs, dans la Révolution politique anglaise, représentait la Révolution sociale; que la conjuration des Egaux guidée par le grand Babeuf représentait la Révolution prolétarienne dans la Révolution bourgeoise.

En 1848, le mouvement ouvrier socialiste nous donne aussi une synthèse anticipée des étapes et des formes de lutte des années qui vivent et nous savons que la Révolution russe de 1905 fut la préface de la Révolution bolchévique de 1917. La Commune n'échappe point à cette caractéristique et Karl Marx a su génialement mettre en lumière sa signification profonde et découvrir l'immense part d'avenir qu'elle recèle.

D'où vient la Commune?

D'une triple opposition. Opposition patriotique contre le gouvernement de la Défense ou comme on disait de la Trahison nationale. Opposition républicaine contre l'Assemblée rurale et conservatrice de Versailles dont le bureau — c'est tout dire — comprenait 12 orléanistes sur 13. Opposition sociale ou plus précisément socialiste contre les lois et décrets de misère supprimant en pleine période de chôma-

ge, la solde de la garde nationale, la remise des loyers, la remise des effets de commerce.

Mais cette triple opposition eût pu être sans issue si un certain nombre de facteurs ne s'y étaient point combinés pour en assurer le triomphe.

D'abord, la paix bâclée, la décapitation de Paris, les odieuses mesures gouvernementales scellaient l'alliance de la petite bourgeoisie et du prolétariat. Ensuite, l'armement de la garde nationale rendait possible, suivant la formule de Marx, la transformation de l'arme de la critique en critique par les armes.

Mais cela n'eût pas suffi encore. Il fallut tout une période de gymnastique révolutionnaire pour que les Parisiens pussent faire leur apprentissage d'insurgés. Il fallait que l'âme collective de Paris pût se concrétiser dans un organisme de coordination et d'exécution. Il fallait une provocation insolente des gouvernants bourgeois pour déterminer l'explosion.

Tout cela se produisit.

La Commune fut précédée d'une longue série de troubles, le Comité Central de la garde nationale fut créé et Thiers, chef du pouvoir exécutif, en voulant s'emparer des canons de Montmartre achetés par les Parisiens mit ceux-ci, pour les défendre, en posture d'insurgés.

C'est ce qu'il advint le 18 mars 1871.

Le « sinistre vieillard », comme l'appela Gambetta, le « Foutriquet », selon le mot de Lissagaray, le « sanglant Tom-Pouce », suivant l'expression d'H. Rochefort, le « gnôme », suivant Marx, échoua dans sa tentative. Il ne s'empara pas des canons, mais les fédérés s'emparèrent du pouvoir.

La résistance se mua en émeute, l'émeute en insurrection et l'insurrection en insurrection. Les députés du Parti aujourd'hui ne conteste à la Commune son titre de Révolution.

Ce fut une Révolution, mais une Révolution qui malgré quelques soubresauts ne put réellement entamer la province et se trouva forcément limitée à Paris, ce qui la contraignit, par son isolement, son défaut de temps et la lutte impérieuse, à ajourner les problèmes posés par ses aspirations. Car ce fut une Révolution de prolétaires, d'artistes, de chômeurs, de petits boutiquiers qui avaient tous passé par l'école du malheur sous le Siège, qui avaient subi l'influence socialiste et anticléricale, alors intimement liées à la fin du Second Empire, et qui ne pouvaient s'accommoder d'une République châtrée.

La nature de classe, le caractère socialiste de la Commune sont attestés par un certain nombre de faits patents. D'abord tous les représentants du système bourgeois élus le 26 mars dans les quartiers aristocratiques à la consultation communaliste démissionnèrent, refusant de siéger.

Presque tous les ronds-de-cuir, tous les mandarins des pétaudières ministérielles filèrent à Versailles. Toute la presse bourgeoise se dressa contre Paris et — signe plus important — les gouvernants bourgeois français et étrangers s'entendirent comme larrons en foire pour noyer la Commune dans le sang et ensuite pour la calomnier avec une unanimité touchante.

Inversement — et c'est la contre-épreuve, — il n'est pas une organisation anarchiste, un Parti socialiste du plus modéré au plus accentué, une organisation syndicale vraiment syndicaliste qui ne se réclament de la Commune. On a même vu la II^e et la III^e Internationale, au plus fort de leurs luttes sévères, se réconcilier dans sa glorification. Bien mieux, il s'est produit en septembre 1900, au Parlement rectien en Révolution, car personne belge, un fait significatif dans sa ouvrier, provoqués par le président,

se levèrent comme un seul homme au cri de Vive la Commune!

N'oublions pas non plus qu'en sept semaines la Commune a réalisé une série importante de réformes qui, tout en ne touchant pas au principe de la propriété capitaliste, n'en vont pas moins dans le sens du socialisme.

Enfin, c'est le premier gouvernement qui eut à sa tête un assez grand nombre d'ouvriers et non point d'ouvriers participants, comme aujourd'hui, au pouvoir de la classe adverse, en otages, pour se corrompre et s'émasculer en corrompant et en émasculant la classe ouvrière, mais d'ouvriers exerçant réellement le pouvoir de leur propre classe, siégeant au législatif et à l'exécutif, gérant les services publics, commandant des armées.

Ces ouvriers n'appartenaient pas pour la plupart au prolétariat de la grande industrie et pour cause. Ils se recrutèrent chez les artisans, dans les couches sociales en voie de désagrégation et qui commençaient à se prolétarianiser. Ils sortaient du pré-prolétariat, pour employer l'expression d'Engels. Du reste, le développement du capitalisme à Paris en 1870 semble avoir été bien au-dessous de ce qu'il fut à Moscou et à Saint-Petersbourg en 1905 et 1917. Par là s'explique l'influence très sérieuse de l'idéologie proudhonnienne, ou de la tradition jacobine sur tous ces hommes qui étaient parvenus cependant à dépasser l'une ou l'autre de ces formations, grâce à l'Internationale, aux syndicats, aux coopératives, aux groupes blanquistes ou aux sociétés de Libre-Pensée dont ils avaient fait partie.

Comme toutes les Révolutions qui l'ont précédée, comme toutes celles qui suivirent, la Commune a passé au début par la période des illusions roses et, jusqu'au bout elle est restée plus ou moins imprégnée de ces illusions. Aussi les troupes

du soudard Mac-Mahon entrèrent à Paris, au mois de mai 71, refulant de rue en rue les héroïques fédérés, pratiquant la plus horrible des saignées. Toutefois, malgré les abat-toirs dans les squares, sur les places, dans les casernes et dans les cimetières, malgré les fusillades dans les fossés des « fortifs », malgré les poteaux de Satory, les prisons multiples, les pénitenciers de Nouméa et de Cayenne, la Commune n'a pu être vaincue. Comme le chantait le vieux Pottier, l'auteur de l'« Internationale », quinze ans après son écrasement :

« On l'a tuée à coups de chassepot.

A coups de mitrailleuse.

Et roulée avec son drapeau

Dans la terre argileuse.

Et la tourbe des bourreaux gras

Se croyait la plus forte.

Tout ça n'empêch' pas,

Nicolas,

Qu'la Commune n'est pas morte! »

Malgré la dégradation idéologique du mouvement ouvrier, sur la base des conditions objectives, l'avenir est à la Révolution sociale, au Prolétariat, à la Communauté internationale des Hommes sans exploités et sans Dieu.

Non! la Commune n'est pas morte. Vive la Commune.

Maurice DOMMANGET.

A paraître bientôt aux Editions Spartacus une brochure de Dommanget sur la Commune dont l'article ci-dessus n'est qu'un extrait.

Lire du même auteur:

L'Instruction publique sous la Commune, Hommes et Choses de la Commune, Blanqui, la guerre de 1870 et la Commune, qui doit sortir incessamment chez Doinat-Monchristien.

Le Gérant : PENNETIER

Imprimerie spéciale de « FRONT OUVRIER »